



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aubenas, le 17 mars 2020



Le Proviseur

aux

Responsables légaux

Objet : Accompagnement pédagogique – Crise sanitaire

Le Proviseur

Secrétariat de Direction

Réf

Affaire suivie par
Stéphanie
BOULBAROUD-ROCHE

Téléphone
04.75.35.09.77

Télécopie
04.75.35.59.71

Mél :
ce.0070004s
@ac-grenoble.fr

Quartier Roqua
BP 60145
07200 AUBENAS Cedex

Madame, Monsieur

1/ Assurer l'accompagnement individuel des élèves :

Contact par les professeurs principaux : Les professeurs principaux vont prendre contact avec vous afin de s'assurer de conditions matérielles compatibles avec la continuité pédagogique. Un point régulier sera fait avec votre enfant.

2/ Continuité Pédagogique :

Organisation par les enseignants : Il a été demandé à l'ensemble des personnels d'organiser un suivi pédagogique avec les élèves. Ce suivi s'appuie sur différents outils laissés à la libre appréciation des enseignants: ENT, Pronote, Google Drive, classe virtuelle, livres...

Nous invitons chaque élève à établir un planning de travail qui comprendra à la fois les devoirs donnés par les enseignants mais aussi des révisions. C'est l'occasion de reprendre les évaluations précédentes et de refaire certains devoirs que nous vous invitons à envoyer aux enseignants via pronote ou par mail.

Par pronote: Voici un tutoriel <https://www.index-education.com/fr/enseignement-distance-pronote.php>

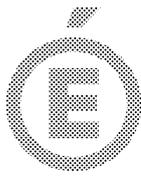
Par mail: ce.0070004S@ac-grenoble.fr

- **Ma classe à la maison** : Vous avez la possibilité de compléter ces apports par des révisions actives en créant un compte à votre enfant sur le site suivant : <https://lycee.cned.fr/login/index.php>

- **Communication** : En dehors des questions pédagogiques nous restons en contact pour répondre à vos questions. Nous vous demandons de privilégier l'usage du mail du lycée: ce.0070004S@ac-grenoble.fr

Pour toute urgence, vous pouvez nous joindre par téléphone au 04.75.35.09.77 de 9h à 17h.

3/ Les conseils de classe : Ils sont annulés et nous travaillons à vous faire part, dans les meilleurs délais, du bulletin de votre enfant.



4/ Les stages en entreprise: Vos enfants sont invités à ne pas se rendre au sein de l'entreprise. Nous vous tiendrons informés des nouvelles modalités qui auront été définies par le rectorat de Grenoble.

5/ Les bourses: Les équipes d'intendance ont effectué la mise en paiement des bourses.

6/ Le remboursement des voyages: Nous travaillons activement à régulariser au plus vite la situation mais compte tenu des contraintes de confinement cela prendra un peu de temps. Nous vous tiendrons informé de l'avancée du traitement de ce dossier.

7/ Parcoursup: les équipes enseignantes et administratives finissent de remplir l'ensemble des appréciations dont vous aurez à prendre connaissance d'ici quelques jours.

2/2

Le Proviseur

Gilles THABUY